

En direct des bassins

Mise en place du bulletin trimestriel de compétences en classe de 6^{ème}

Par Magali BOUYER, principal du collège Guy Môquet du Havre

A la rentrée 2009, le collège Guy Môquet situé au Havre, comme les 10 autres établissements de l'académie classés en Réseau Ambition Réussite (RAR), utilise le bulletin de compétences en classe de 6^{ème}. En septembre 2010, les collèges RAR sont invités à l'utiliser en 5^{ème}, dans la continuité de ce qu'ils ont entrepris cette année en 6^{ème}. Le Recteur demande que les collèges Réseaux de Réussite Scolaire l'introduisent dans leurs classes de 6^{ème}.

Origine du projet

En fin d'année scolaire 2007-2008, les collèges RAR, sous l'impulsion de Mme Odile Denier, IA-IPR d'Histoire-Géographie et Déléguée Académique Ambition Réussite, entreprennent de construire le bulletin trimestriel¹ d'évaluation de l'élève par compétence. L'évaluation traditionnelle, par note, est cependant conservée. L'évaluation des compétences porte sur les champs disciplinaires et transversaux.

Cet imposant travail se justifie pour quatre raisons :

- tout d'abord, le besoin ressenti par les équipes, sur le terrain, de promouvoir et faire réussir l'élève en s'intéressant à l'ensemble de ses capacités, y compris et surtout, peut-être, celles qui, traditionnellement, ne sont pas ou peu prises en compte ;
- ensuite, les collèges RAR expriment, sans doute plus que d'autres, le besoin de travailler autrement : quelles solutions doit-on apporter à ces élèves qui ne rentrent pas facilement dans les apprentissages ? Comment les amener vers les niveaux de formation souhaités ?
- de plus, si l'on s'intéresse au parcours de l'élève, on peut considérer qu'il faut accompagner la continuité du travail fait dans le 1^{er} degré avec un maître très inter-disciplinaire, et peut-être rompre avec « le maître évalue, le professeur note » ;

- enfin, le socle commun de connaissances et de compétences nécessite une adaptation de l'enseignant du 2nd degré qu'il est nécessaire d'accompagner.

Elaboration de l'outil

Dès la rentrée 2008, et durant toute l'année 2008-2009, un groupe d'IA-IPR anime, chacun pour sa discipline, un groupe de travail constitué d'un professeur de chaque collège RAR, auquel viennent s'adjoindre des IEN et professeurs du 1^{er} degré. Chaque groupe de travail élabore une liste des compétences à travailler puis à évaluer dans sa discipline. Un groupe expert travaille sur les compétences transversales.

A la fin du 2nd trimestre, on aboutit à une liste fournie de compétences. Le troisième trimestre est consacré à l'harmonisation du bulletin et surtout son informatisation, menée par M. Jérôme Cholet, professeur de Sciences Physiques et Chimie, et personne ressource TICE du collège Pablo Neruda à Evreux. Le bulletin est alors disponible pour chaque collège sur un serveur du rectorat

A la rentrée 2009, les IPR accompagnent l'avènement du bulletin auprès des collèges demandeurs.

Difficultés rencontrées

Les difficultés rencontrées par les équipes enseignantes sont de deux ordres. Premièrement, les professeurs doivent faire face à des problèmes techniques comme la lenteur de l'enregistrement des données, l'appropriation des différentes fonctions dans un délai contraint par le calendrier des conseils de classe. Deuxièmement, les enseignants doivent faire évoluer rapidement leurs pratiques pédagogiques tant dans la transmission des savoirs que dans l'évaluation. Même s'ils sont accompagnés dans cette démarche par les IA-IPR, il n'est pas aisé pour chacun de s'adapter à cette nouvelle conception. Il s'agit là d'une réelle et profonde modification des méthodes d'évaluation et, par conséquent, d'enseignement.

¹Certains établissements l'ont adopté en mode semestriel

Réajustement à l'issue de la 1^{ère} expérience

En janvier 2010, Mme Odile DENIER réunit les onze chefs d'établissement, quelques IA-IPR ainsi que M. CHOLET pour dresser un bilan de l'expérience menée au 1^{er} trimestre de l'année scolaire 2009-2010. Lors de cette réunion, nous constatons des disparités d'un établissement à un autre et d'une discipline à une autre quant à l'utilisation de l'outil. Cette rencontre nous permet de proposer des améliorations techniques dont la plupart sont immédiatement effectuées et de formuler des remarques et suggestions sur la formation des enseignants sur l'enseignement par compétences.

Exploitation du bulletin

Tout d'abord, pour être compris des familles, le bulletin doit leur être remis en mains propres avec une explication de celui-ci. A l'issue des conseils de classe du 1^{er} trimestre, lors de la réunion parents/professeurs, les familles ont été surprises et un peu déstabilisées par la forme du bulletin car elles s'attendaient à recevoir un bulletin classique comme celui de leurs enfants aînés. De plus, la présence sur un même document des compétences, des notes et des appréciations n'a pas facilité la lisibilité des données.

Ensuite, en ce qui concerne l'exploitation de ce bulletin par les équipes enseignantes et les élèves, il reste encore beaucoup de pistes à tester. Compte-tenu de la nouveauté de cet outil, quelques établissements en sont encore aux balbutiements. Malgré tout, des idées commencent à émerger. Par exemple, il est envisagé d'étudier le bulletin avec les élèves en heure de vie de classe afin que ceux-ci puissent prendre conscience de ce qu'ils savent faire, des progrès qu'ils ont encore à réaliser et de construire un parcours pour y parvenir. Autre exemple, les bulletins peuvent servir à créer des groupes de besoin en fonction des compétences non validées. Mais également, ils peuvent aider à la construction de Projets Personnalisés de Réussite Educative (PPRE)...

Avenir du bulletin de compétences

Le bulletin de compétences est actuellement proposé aux collèges classés RAR. Il sera étendu l'an prochain aux collèges en Réseau de Réussite Scolaire et mis à disposition en ligne sur le site web de l'académie. Dans la plupart des établissements, il a été expérimenté en classe de 6^{ème}. Il va être développé sur les autres niveaux à la rentrée prochaine. Il semble opportun qu'il y ait à l'avenir une articulation entre celui-ci et la validation du socle commun de compétences et de connaissances afin de limiter l'utilisation de multiples outils qui ont de toute évidence une philosophie et une finalité communes.

Contact : magali.bouyer@ac-rouen.fr